

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2019

PROCES VERBAL

Présents : C. JEFFROY – Y. LE BRIGANT – M. DANIEL – J-L. HENAFF – H. SABLON – A. FOURNIS - F. GUEHL - I. ALLAIN - A. LE GALL - J-P. THIBAUT - J. LEAUTEY – J-F. LEMAIRE – B. FUSTEC - B. PRIGENT - M. GENDROT – L. DAGORN – J. FOURNIS - P. PETIBON (arrivé à 19h02) – F. LEON (arrivé à 19h00) - R. MORINIERE - A. SOURIMANT – J-C. LAMANDE – C. BOZEC.

Absents avec procuration : M-M. PERES donne procuration à C. JEFFROY
V. LAMBLA donne procuration à H. SABLON
P. PETIBON (arrivé à 19h02) donne procuration à J-L. HENAFF
F. LEON (arrivé à 19h00) donne procuration à Y. LE BRIGANT
M-E. BAGUE donne procuration à J. LEAUTEY
I. ADAM donne procuration à J-F. LEMAIRE

Secrétaire de séance : A. SOURIMANT

Questions avant l'ouverture de la séance du conseil Municipal :

Question de C. BOZEC concernant la destruction des arbres du centre nautique : Y. LE BRIGANT répond que C. BOZEC a voté cela à la commission urbanisme. Ce dernier dit qu'il est regrettable de tout avoir coupé.

J-C. LAMANDE dit que le bocage nécessite parfois des coupes avec replantage derrière.

Y. LE BRIGANT dit qu'il est prévu de replanter des arbres et que l'on suit la logique du réaménagement foncier. De plus, les arbres du centre nautique étaient malades (photos à l'appui).

Le PV du précédent Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

➤ **VOTE DU BUDGET COMMUNAL ET DES BUDGETS ANNEXES :**

Y. LE BRIGANT : fin de période budgétaire après 4 mois de travail ; il adresse ses remerciements aux membres de la commission, aux chefs de service. Remerciements à Lydia Le Lay et à la DGS.

Présentation du budget Détail du tableau par Y. LE BRIGANT.

J. LEAUTEY relève l'augmentation du chapitre 65 aux versements des services extérieures : cela concerne le CCAS notamment, le centre nautique... Explications : Augmentation de 72 000 € avec le CCAS, le Centre nautique mais diminution des indemnités des élus.

Y. LE BRIGANT continue la présentation du budget par chapitre.

Question de J. LEAUTEY s'agissant des dépenses imprévues : pourquoi est-ce si précis comme somme.

Réponse : parce que c'est ce qui sert à équilibrer le budget.

19h00 arrivée de F. LEON

Redevance d'occupation du domaine public : oui, moins car l'an passé, nous avons payé 2 exercices.

Question de M. GENDROT sur les coûts d'affranchissement qui ne baissent pas.

Réponse à l'augmentation des tarifs et surcoût concernant l'obligation d'affranchissement en recommandé.

Arrivée de P. PETIBON à 19h02.

Question de J. LEAUTEY pour savoir si on peut anticiper un résultat comptable plus précis pour la fin d'année

Réponse : Il est possible d'envisager à priori les dépenses à venir.

Demande de J-C. LAMANDE pour la provision de réserve. Il estime que le budget est dangereux pour l'avenir de la commune. Ce n'est pas une position politique précise-t-il. Il faut faire plus de provision, comme LTC dans son budget.

Y. LE BRIGANT dit que le budget est prudent et on a budgétisé des dépenses imprévues.

Le Maire ajoute que le budget est dynamique. Il remercie élus et personnel (Lydia Le Lay notamment). Le budget se situe dans la perspective des travaux et des projets prévus sur l'ensemble de la commune. Il souligne les gros efforts pour les charges de gestions courantes et charges de personnel. Il n'y a pas non plus d'augmentation d'impôt et emprunt raisonnable.

Y. LE BRIGANT répond sur les dépenses de voirie :

« De plus, lors du vote du DOB, Isabelle Adam nous reprochait de ne pas intégrer le résultat de 104 000 € au budget voirie. Hormis le fait, que cela serait une erreur de gestion, je vous rappelle que le budget voirie pur est de 225 000 € en investissement et de 60 000 € en fonctionnement. Je n'y inclus pas les 162 000 € prévus pour la balayeuse, qui pour moi, est un matériel de voirie, ni le temps passé par nos agents au fauchage et à l'entretien de nos routes avec le matériel adapté. Ceci tout cumulé avoisine les 500 000 €. »

✓ Budget Primitif commune :

Vote :

- 11 abstentions
- 16 pour

Pas de réserve sur le reste dit J.F LEMAIRE mis à part le problème de l'emprunt trop élevé, au-dessus de la moyenne Cette affirmation est démentie par Le Maire et Y. LE BRIGANT car l'endettement par habitant est raisonnable pour une commune de notre taille, dotée de nombreux services et équipements. La dette est aussi un critère de dynamisme de la commune.

J. LEAUTEY : trop couteux comme budget. 2 grosses pertes pour An Dour Meur et le Centre Nautique sont à déplorer. Pourquoi pas de budgets annexes pour ADM ?

Réponse du Maire : il demande à J. LEAUTEY ce qui doit être supprimé ?

Y LE BRIGANT : Il dénonce le manque d'opposition constructive, aucune proposition constructive

H. SABLON ajoute sur l'activité culturelle : beaucoup de travail des agents et des élus sur la commune pour le pôle culture. Volonté politique. Choix volontaire à ADM de se développer. Elle souligne les 10 000 € de recettes supplémentaires.

M. GENDROT suite au départ de B. PRIGENT de son groupe parle de sous-représentation dans certaines commissions. Le Maire assure que la représentation légale est respectée.

En commission culture, J-F. LEMAIRE fait une proposition d'embauches des bénévoles. H. SABLON dit que ce projet est à l'étude.

✓ Budget primitif Camping :

Yvon présente le budget :

Une nouvelle direction à 2 personnes et une ouverture toute l'année aux camping-cars ainsi que l'ouverture à l'année des mobil-homes les plus récents.

Vote :

- 1 abstention
- 26 pour

✓ Budget primitif centre nautique :

Nouvelle co-direction, nouvel agencement, nouveau projet, achat de char à pédales,...

Vote

- 5 contres
- 1 abstention
- 21 pour

✓ Budget primitif port :

Vote :

- A l'unanimité

✓ Budget primitif chaufferie bois :

Vote :

- A l'unanimité

✓ Budget primitif lotissement de Pont ar Portheour :

Vote :

- A l'unanimité

✓ Budget primitif assainissement :

Vote :

- A l'unanimité

➤ **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION :**

Vote à l'unanimité.

➤ **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :**

Y. LE BRIGANT présente le tableau suivant :

DESIGNATION	Demande subvention reçue en mairie pour 2019	Dossier Mairie fourni	Subvention demandée	Année 2017	Année 2018	Commission des finances du 24/01/2019	Commission des finances du 21/02/2019	Commission Sports du 18/03/2019	Conseil municipal du 28/03/2019
ASSOCIATION : SOCIAL ET SOLIDARITE									
ACI Trégor ensemble contre chômage	X		non-précisé						
Adapei 22	X		non-précisé						
Addeski : le fil des mots - Guerlesquin									
Aide à Domicile Milieu Rural Léguer - ADMR									
Amicale des résidents - Pleslin	X	X	300,00 €			300,00 €			
Apajh (accueil adulte et jeune handicapé)									
APF ass paralysés de France	X		non-précisé						
Banque alimentaire des côtes d'armor	X		250,00 €						
CIDFF Centre information droit des femmes	X		non-précisé						
Comité des Familles Bretagne									
Croix rouge - Pleslin les Grèves	X	X	non-précisé	620,00 €	620,00 €	620,00 €			
Domicile Action trégor	X		non-précisé					- €	
Donneurs sang pleslin				620,00 €	620,00 €				
JALMALV "antenne deuil lannion"	X		non-précisé						
JPV - Jonathan Pierres Vivantes						50,00 €			
Pompier International Côtes d'Armor - PICA									
Pompier International Côtes d'Armor - Tréguieux	X		non-précisé						
Protection civile des côtes d'armor	X	X	364,40 €						
Restaurants du cœur - St Brieuc	X		non-précisé						
Secours catholique 22	X		non-précisé						
Secours populaire pleslin	X	X	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €			
Sism pleslin - Locquirec	Proposition Mairie		1 200,00 €			1 200,00 €			
Sism pleslin - Trébeurden	X		non-précisé	- €	- €				
Société de secours aux familles de marins français naufragés									
Société st vincent de paul lannion	X		non-précisé						
Solidarité paysans	X		non-précisé	- €	- €				
Trégor contacts (0,35 x 3739 habitants)									
un enfant, une famille bretonne				- €	- €				
Unafam 22 - St Brieuc (handicapés psychiques)	X		non-précisé	- €	- €				
ASSOCIATIONS CULTURELLES									
Amis de la résistance (anacr) PLESTIN									
Amis de la résistance 22 (anacr)	X		non-précisé	- €	- €				
Amitié Pleslin-Feldheim	X	X		800,00 €	800,00 €	800,00 €			
Bretagne vivante	X		non-précisé	- €	- €				
Centre culturel de pleslin -	X	X		100,00 €	100,00 €	100,00 €			
Cercle Celtique de pleslin	X	X	500,00 €			500,00 €			
Chemins Pleslinais et patrimoine				1 000,00 €	1 200,00 €	500,00 €			
Club photo pleslinais	X	X	1 900,00 €		1 500,00 €	1 500,00 €			
Comité de jumelage launceston	X	X	800,00 €	800,00 €	600,00 €	800,00 €			
Comité de liaison anclens comb. PLESTIN	X	X	700,00 €	600,00 €	600,00 €		600,00 €		
Comité des fêtes	X	X	5 000,00 €	3 200,00 €	3 500,00 €	5 000,00 €			
Compagnie La Bao Acou									
Culturelle et cinématographique Le Douron	X	X	3 500,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €			
Dans treguer	X	X	900,00 €	657,00 €	657,00 €	660,00 €			
Fanfare pleslin				150,00 €	150,00 €				
Festival Armoricocteur					Reliquat 2017 : 500€				
Office culturel municipal : animation marchés nocturnes				10500 + 3668,56					
Office culturel municipal - Fonctionnement	X	X	5 500,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €	5 500,00 €			
Ok chorale				300,00 €	300,00 €		300,00 €		
Royal Caravane									
Son Ar Mein	X		300,00 €						

ASSOCIATIONS : ENSEIGNEMENT ET FORMATION									
Amicale laïque - Pleslin les Grèves	X	X	2 000,00 €	2000+1200	2 000,00 €			2 000,00 €	
Briacé Centre de Formation - Nantes									
La ligue de l'enseignement	X		250,00 €						
Skolaj Diwan Pijidi	X		non-précisé						
Bâtiment CFA - Plérin	X		2 élèves Pleslinais 100€	- €	- €				
BRACE - FORMATIONS				- €	- €				
Chambre des métiers Rennes				- €	- €				
Chambre des métiers Ploufragan	X		200,00 €	- €	- €				
Foyer socio-éducatif - Pleslin Collège du Penker	X		1 200,00 €						
Secourisme Collège du Penker	X								
FAC - CCI Métropolitaine bretagne ouest	X		non-précisé						
Maison familiale rurale morlaix	X		5 élèves Pleslinais	- €	- €				
Maison familiale rurale Plérin				- €	- €				
MDF - Meilleurs ouvriers et apprentis de France (médaille d'argent pour une Pleslinaise - Meilleure apprenti de France)									
Ohé prométhée - Saint-Brieuc	X		non-précisé						
Pupilles de L'enseignement lannion				- €	- €				
Rased education nationale - PLESTIN									
Ti Ar Vro - Maison de la culture	X		200,00 €	- €	- €				
ASSOCIATIONS : SANTE									
Association des Familles de Traumatés Crâniens des Côtes d'Armor	X		non-précisé					- €	
Association française des sclérosés en plaques	X	X	non-précisé						
AFM Idéthon	X		non-précisé	- €	- €				
Alcool assistance(croix d'or)	X		non-précisé	- €	- €				
Contre le cancer - la ligue	X		non-précisé	- €	- €				
Diabétiques cotes d'armor				- €	- €				
France adot - 22	X		50,00 €	- €	- €				
Laryngectomisés et muftés de la voix	X		non-précisé	- €	- €				
Leucemie Espoir ACA	X		non-précisé	- €	- €				
Lutte mucoviscidose Le Bigaut	X		non-précisé	- €	- €				
Réve de clown	X		non-précisé	- €	- €				

ASSOCIATIONS : SPORTIVES - 18 000€									
Association nautique de Saint-Efflam					259,75 €				320,89 €
ASPTT - LANNION				928,24 €	1 388,30 €				1 101,72 €
PLG lennis de table				272,16 €	233,98 €				125,69 €
Art du spectacle				1 458,68 €	1 728,41 €				1 507,55 €
AS La Pleslinaise				2 246,70 €	2 647,19 €				2 881,27 €
Boule pleslinaise				1 391,29 €	1 151,25 €				1 009,26 €
Club athlisme pleslin				1 123,67 €	1 232,36 €				1 801,63 €
Club tregorrois handisport lannion				- €					
ECPPT				750 + 2425,21	2 757,91 €				2 283,18 €
Esp Gym				188,41 €	264,90 €				500,69 €
Esp Handball				1 643,89 €	3 127,87 €				3 383,27 €
Karaté				100,00 €	100,00 €				100,00 €
Pétanque pleslinaise				751,42 €	780,22 €				788,36 €
Pleslin badminton				1 280,43 €	1 538,32 €				1 629,36 €
Pleslin musculation				100,00 €	100,00 €				100,00 €
Pleslin circus				369,88 €	331,89 €				100,00 €
Tennis Club Pleslin				435,02 €	357,66 €				367,13 €
ASSOCIATIONS : SPORTIVES HORS COMMUNE									
Morlaix Saint Pol Gymnastique	X		75,00 €						

ASSOCIATIONS LIEES A UNE MANIFESTATION SPORTIVE								
Ar Redadeg					200,00 €			
Association nautique de Saint-Efflam subvention exceptionnelle - 1ère année					500,00 €			
ECPPT	X		1 500,00 €		1 000,00 €	1 200,00 €		
Sté des courses hippiques	X	X	762,00 €	762,00 €	762,00 €	762,00 €		
DIVERS								
Amicale des employés communaux				2 000,00 €	2 000,00 €			
Association adopter c'est aimer - Belle-Isle-En-Terre								
Association sportive du Penker	X	X	1 300,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €		
Author 2					50,00 €			
Comice Agricole Plestin-Plouaret	X		non-précisé					
Croix rouge - Plestin les Grèves Subvention exceptionnelle	X	X	554,00 €					
D'une Rive à l'Autre Plestin-Loquirec					1 500,00 €			
Eaux et rivières	X		non-précisé	- €	- €			
Festival voce humana	X		800,00 €					
Guingamp Roller Skating	X		non-précisé					
Les mistoufles	X	X	non-précisé				- €	
Prévention routière - Plérin	X		non-précisé					
VAMOS PA'YA				500,00 €				
Total				49 622,58 €	47 559,01 €	24 192,00 €	2 900,00 €	
							18 000,00 €	
							Total Propositions Commissions	45 092,00 €
							Prévision budgétaire 2019	55 000,00 €
							disponible	9 908,00 €

ETAT EFFECTIF ASSOCIATIONS PLESTINAISES
SUBVENTIONS 2019

Proposition de subventions avec enveloppe de 18 000€

ASSOCIATION	COMPETITIONS		LOIERS		TOTAL EFFECTIF avec coeff	DEPLACEMENTS EN KILOMETRES			TOTAL KILOMETRES
	MAJEURS	MINEURS	MAJEURS	MINEURS		INDIVIDUELS	EQUIPES	CAR	
ART DU SPECTACLE					274				0
AS PIG FOOTBALL	24	79	154	60	364		26416	100	27016
BADMINTON	26	30	9	10	201		4909		14727
BOULE PIG	40		81	7	127				0
CLUB ATHLETISME	2	16	5	103	279			1326	7916
ENTENTE CYCLISTE	26	46	34		279	23601			23601
ESP GYM			78		78				0
ESP HAND BALL	37	102			482		7976		23928
PETANQUE PIG	55		24		134				0
PLESTIN MUSCULATION									0
PLESTIN CIRCUS					0				0
TENNIS CLUB	14	1	6	7	52				0
TENNIS DE TABLE					5				0
JUDO	3	40	1	14	195				0
KARATE									0
ASSOCIATION NAUTIQUE ST EFFLAM			11	6	43				0
Total					2554				97228

Montant total de la subvention 18000
five par association 1600

Valeur du point 5,137039937
VALEUR DU KM 0,033735138

part effectif 13120
part kilomètres 3280
fine association 1600
18000

ASSOCIATION	total effectif	montant effectif	total km	montant km	total subvention	base	propositions 2019	subventions 2018	différence
ART DU SPECTACLE	274	1407,55	0	0	1407,55	100	1507,59	1728,41	-220,86
AS PIG FOOTBALL	364	1869,88	27016	911,39	2781,27	100	2881,27	2647,19	234,08
BADMINTON	201	1012,55	14727	496,82	1529,36	100	1629,36	1538,32	91,04
BOULE PIG	127	509,26	0	0,00	908,26	100	1009,25	1151,25	-141,99
CLUB ATHLETISME	279	1433,23	7956	268,40	1701,63	100	1801,63	1232,36	569,27
ENTENTE CYCLISTE	279	1347,00	23601	796,18	2183,18	100	2283,18	2757,91	-474,73
ESP GYM	78	400,69	0	0	400,69	100	500,69	264,9	235,79
ESP HAND BALL	482	2476,05	23928	807,21	3283,27	100	3383,27	3127,87	255,40
PETANQUE PIG	134	688,36	0	0	688,36	100	788,36	780,22	8,14
PLESTIN MUSCULATION	0	0,00	0	0	0,00	100	100,00	100	0,00
PLESTIN CIRCUS	0	0,00	0	0	0,00	100	100,00	331,89	-231,89
TENNIS CLUB	52	267,13	0	0,00	267,13	100	367,13	357,66	9,47
TENNIS DE TABLE	5	25,69	0	0	25,69	100	125,69	233,97	-108,28
JUDO	195	1001,72	0	0	1001,72	100	1101,72	1388,1	-286,58
KARATE	0	0,00	0	0,00	0,00	100	100,00	100	0,00
ASSOCIATION NAUTIQUE ST EFFLAM	43	220,89	0	0	220,89	100	320,89	259,75	61,14
Total	2554	13026	97228	2283	16400	1600	18000	18000	

Remboursement pour l'association des déportés. Accord pour le remboursement des 106 €.

J. LEAUTEY : si l'association n'a pas fait demande, on espère qu'il n'y aura pas de subvention qui sera accordée.

Y. LE BRIGANT : dit d'accord mais il peut y avoir des demandes exceptionnelles.

Vote à l'unanimité

➤ **AIDE PRIMO-ACCEDANT : DOSSIER POUR AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE :**

Le dossier est conforme aux critères.

Vote à l'unanimité.

➤ **MAM : DELIBERATION DE PRINCIPE SUR L'AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'ECOLE MATERNELLE AU FUTUR PROJET :**

A. FOURNIS fait lecture du courrier de 3 assistants maternelles qui sollicitent la commune pour l'installation d'une MAM dans l'actuelle école maternelle

Interrogation de M. LEAUTEY : la maison des services n'avait-elle pas vocation à accueillir une structure petite enfance ?

Réponse du Maire : en effet la maison des services avait été acquise avec la perspective d'en faire un multi-accueil. Au regard du fait que le bâtiment est très utilisé par plusieurs structures utiles pour les Plestinais et de l'opportunité d'utiliser l'ancienne école maternelle (mieux structurée pour les familles), le projet petite enfance semble s'orienter vers cette dernière.

Question de B. FUSTEC : est-ce que cela remet en cause la halte-garderie ? Réponse : non

Un loyer à la commune sera versé par les assistantes maternelles de la MAM.

J. LEAUTEY : est-ce que les locaux sont adaptés pour l'activité ? Réponse : oui

Le projet est en train de s'affiner avec la CAF, la MAM doit également être habilitée par le Conseil Départemental (PMI).

Rénovation du bâtiment financée en partie par la CAF à hauteur de 40 000 €.

Accord de principe et la première pierre de contribution de la commune pour le projet de MAM dans l'ancienne école maternelle.

Vote à l'unanimité

➤ **TABLEAU DES EFFECTIFS : OUVERTURE D'UN POSTE AU SERVICE TECHNIQUE :**

Vote à l'unanimité

➤ **OUVERTURE DES POSTES POUR LE RECRUTEMENT DES SAISONNIERS 2019 :**

Vote à l'unanimité

➤ **PRET CHAUFFERIE BOIS :**

Proposition des banques : choix de prendre le CMB pour un taux annuel à 1.23% avec 1^{er} prélèvement à faire en avril 2020.

Vote à l'unanimité

➤ **ASTREINTE TECHNIQUE REGIE SON ET LUMIERE AN DOUR MEUR :**

Y. LE BRIGANT donne des explications.

Vote à l'unanimité

➤ **PARTICIPATION POUR SCOLARISATION D'UN ELEVE A LANNION EN CLASSE DE CLIS :**

Vote à l'unanimité

➤ **ACHAT BALAYEUSE : OUVERTURE D'UN APPEL D'OFFRE :**

Vote à l'unanimité

➤ **DEVIS MAROUAGE AU SOL AU CARREFOUR DES 4 CHEMINS :**

Préconisation de l'ATD : piste cyclable envisageable et pas de voie cyclable comme demande J-F. LEMAIRE.

C. BOZEC demande les voiries retenues pour les futures rénovations : rue Poul Guillou, parking des 4 chemins, résidence de Keramanan, rue de Kerriou. Le détail sera précisé ultérieurement.

Vote à l'unanimité

➤ **ESPACE LAUNCESTON A AN DOUR MEUR :**

M. DANIEL explique la demande de l'association de jumelage. Une place dans le parc d'An Dour Meur sera possible pour eux. Ils se proposent de réaliser les travaux dans le parc.

Le Maire dit qu'il est important dans le contexte du BREXIT de soutenir un tel jumelage.

Vote à l'unanimité

➤ **TARIF LOCATION SALLE DU CENTRE NAUTIQUE :**

Proposition pour différentes prestations de location de la salle du centre nautique.

Proposition des tarifs suivants :

TARIFS 2019 Centre nautique

Location de la salle

Période du 30 septembre au 01 juin		
Catégorie	Location Salle	Location salle + Prestation
Extérieur à Plestin		
Journée	200 €	100 €
2ème jour	100 €	50 €
Plestinais		
Journée	100 €	50 €
2ème jour	50 €	25 €

Graine de pirate

Prestation proposée pour les enfants de 5-7 ans

Le forfait graine de pirate est composé de :

- 1 séance de paddle géant
- 1 séance de char à voile
- 1 séance de pêche à pieds

Prestation	Tarifs
Forfait graine de pirate	75 €
La séance	25 €

durée de chaque séance : 2 heures

Vote à l'unanimité.

➤ **QUESTIONS DIVERSES :**

- Inventaire des cours d'eau à faire :

J-C. LAMANDE : l'affichage de l'inventaire des cours d'eau est à faire en Mairie.

- Contrat entretien des photocopieurs :

Vote à l'unanimité

- Convention avec Trédrez-Locquémeau :

Lecture de la convention par Le Maire.

La convention est adoptée à l'unanimité.

- Elagage avec fibre optique :

M. DANIEL explique les nouvelles prescriptions pour la fibre optique et l'obligation d'élagage des particuliers. Les propriétaires vont recevoir un courrier en leur expliquant les travaux à faire d'élagage.

- Nouveaux tarifs vélos électriques :

Les nouveaux tarifs sont adoptés unanimité.

- OGEC :

23 771€ 88

Vote à l'unanimité.

- Assainissement :

Question de J-F. LEMAIRE.

Réponse : il n'est pas possible d'anticiper car LTC est maître du planning.

- OGEC :

A. FOURNIS demande si l'article du Ouest France annonçant la condamnation de la commune à 80 000 € est vrai ?

Non. Cela concerne l'autre contentieux en cours devant la CAA de Nantes. L'arrêt interviendra dans une dizaine de jours.

Intervention Y. LE BRIGANT sur ce qu'il voulait dire au sujet de l'OGEC :

« Enfin, pendant tout ce mandat, vous n'avez eu de cesse de nous demander de clore le chapitre OGEC et de payer la somme réclamée par leurs avocats, qui avoisinait à l'époque les 240 000€. Heureusement nous ne vous avons pas suivi et avec raison, puisque la somme finale sera de 120 869,20 €, cela fait quand même une sacrée économie pour la commune dont nous sommes, je vous le rappelle, censés défendre les intérêts.

Lors de nos différentes commissions finances, comme lors du vote du Compte Administratif, je vous signifiais la dépense de 97 847.32 € au profit de l'OGEC. Cette somme étant destinée au fonctionnement de son école pour le bien être des élèves, de Plestin et des environs qui la fréquentent. Or nous avons appris que malheureusement l'école Notre Dame allait fermer au mois de juin, fermeture dont nous ne réjouissons pas croyez-le.

Par contre, pas une fois lors de nos commissions, je n'ai eu de remarque ou question de votre part concernant cette dépense, ma question est donc la suivante :

Ne trouvez-vous pas que le fait que l'OGEC annonce la fermeture de son école juste après avoir reçu cette somme de 97 800 € est une coïncidence assez étrange et ne pensez-vous pas, que, au vue de la fermeture de son école et considérant que cette somme étant initialement prévu pour faciliter l'accès aux études et au bien-être des enfants qui la fréquentent, de Plestin et des communes voisines, l'OGEC devrait restituer cette somme à notre commune, somme que nous pourrions attribuer par exemple à nos écoles ou pourquoi pas, à la voirie... »

Fin de séance à 21h09

Le Maire,
Christian JEFFROY

